

LES COMPTES SPÉCIAUX

(à partir de la loi de règlement 2019)

1°) COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE : Volume total = 71 715 millions (71,7 milliards)

Art. 21 LOLF. Nombre de missions et de comptes = 11 ; nombre de programmes = 25

1 Aide à l'acquisition de véhicules propres = 326 millions et 2 programmes

2 Contrôle de la circulation et du stationnement routier = 1 387 millions et 4 programmes

3 Développement agricole et rural = 130 millions et 2 programmes

4 Financement des aides aux CT pour l'électrification rurale = 381 millions et 2 programmes

5 Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage = 1 709 et 2 progr.

6 Gestion du patrimoine immobilier de l'État = 385 millions et 2 programmes

7 Participation de la F au désendettement de la Grèce = 212 millions et 2 programmes

8 Participations financières de l'État = 1 122 millions et 2 programmes

9 Pensions = 59 021 millions (59 milliards d'euros) et 3 programmes

10 Services nationaux de transport conventionnel de voyageurs = 338 millions et 2 programmes

11 Transition énergétique = 6 704 millions et 2 programmes

2°) COMPTES DE COMMERCE : Volume total = 46 234 millions. Nombre de comptes = 10

Art. 22 LOLF.

Zéro mission et zéro programme car la Loi de Finances donne une autorisation pour le solde

1 Approvisionnements de l'État et des armées en produits pétroliers et autres = 792 millions

2 Cantine et travail des détenus = 177 millions

3 Couverture des risques financiers de l'État = 1 413 millions

4 Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'État = 634 millions

5 Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État = 42 022 millions (42 milliards)

6 Lancement de certains matériels aéronautiques et d'armement = 1,6 million

7 Opérations commerciales des domaines = 49 millions

8 Régie industrielle des établissements pénitentiaires 26 millions

9 Renouvellement des concessions hydroélectriques = 0,1 million

10 Soutien financier au commerce extérieur = 1 119 millions

3°) COMPTES D'OPÉRATIONS MONÉTAIRES : Volume total = 1 817 millions. Nombre de comptes = 3

Art. 23 LOLF.

Zéro mission et zéro programme car la Loi de Finances donne une autorisation pour le solde

1 Émission des monnaies métalliques = 126 millions

2 Opérations avec le FM1 = 1 673 millions

3 Pertes et bénéfices de change = 17 millions

4°) COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS : Volume total = 119 497 millions

Art. 24 LOLF. Nombre de missions et de comptes = 5 ; nombre de programmes = 18

1 Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des SP = 8 146 millions et 4 programmes

2 Avances à l'audiovisuel public = 3 859 millions et 6 programmes (dont le + gros est FT)

3 Avances aux collectivités territoriales = 106 753 millions (106,7 milliards) et 2 programmes

4 Prêts à des états étrangers = 472 millions et 4 programmes

5 Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés = 312 millions et 2 programmes

Nombre total de comptes = 29, Nombre total de missions = 16, Nombre total de programmes = 43.

Volume total = 239 263 millions (239,2 milliards)

LES 3 PLUS GROS CS

106,7 Mds
Compte d'avances
aux CT

N°1

59 Mds
Compte
pensions

N°2

42 Mds
Gestion de la
Dette et
Trésorerie
de l'Etat

N°3

RÉPARTITION DU
COMPTE PENSIONS EN
3 PROGRAMMES
= 59 021 millions

PROGRAMME
741

55,3 Md €

93,8%

RÉGIME DE RETRAITE + INVALIDITÉ FONCTIONNAIRES ÉTAT

P 742

1,9 Md €

3,2%

pensions des ouvriers de l'État

P 743

1,7 Md €

3,0%

pensions militaires d'invalidité
et des victimes de guerre
+ autres pensions

P 74 1

RECETTES

- 74% contribution de l'État (BG + BA)
- 12% contribution des autres employeurs
- 12% cotisations salariales
- 2% autres

DÉPENSES

- 80% pensions civiles
- 18% pensions militaires
- 2% autres (invalidité)

Régime de retraite et d'invalidité des fonctionnaires de l'État

RECETTES ← P 74 2

- 75% subvention État
- 15% contribution patronale
- 5% cotisation salariale
- 4% compensation démographique
- 3% subvention RATOCETI

→ DÉPENSES

- 97% pensions des ouvriers de l'État
- 3% rentes accidents de travail

Pensions des ouvriers de l'État

RECETTES ← P 74 3

- 100% État
- 0% cotisations

→ DÉPENSES

- 57% pensions militaires d'invalidité
- 41% retraite du combattant
- 2% autres

pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre + autres pensions

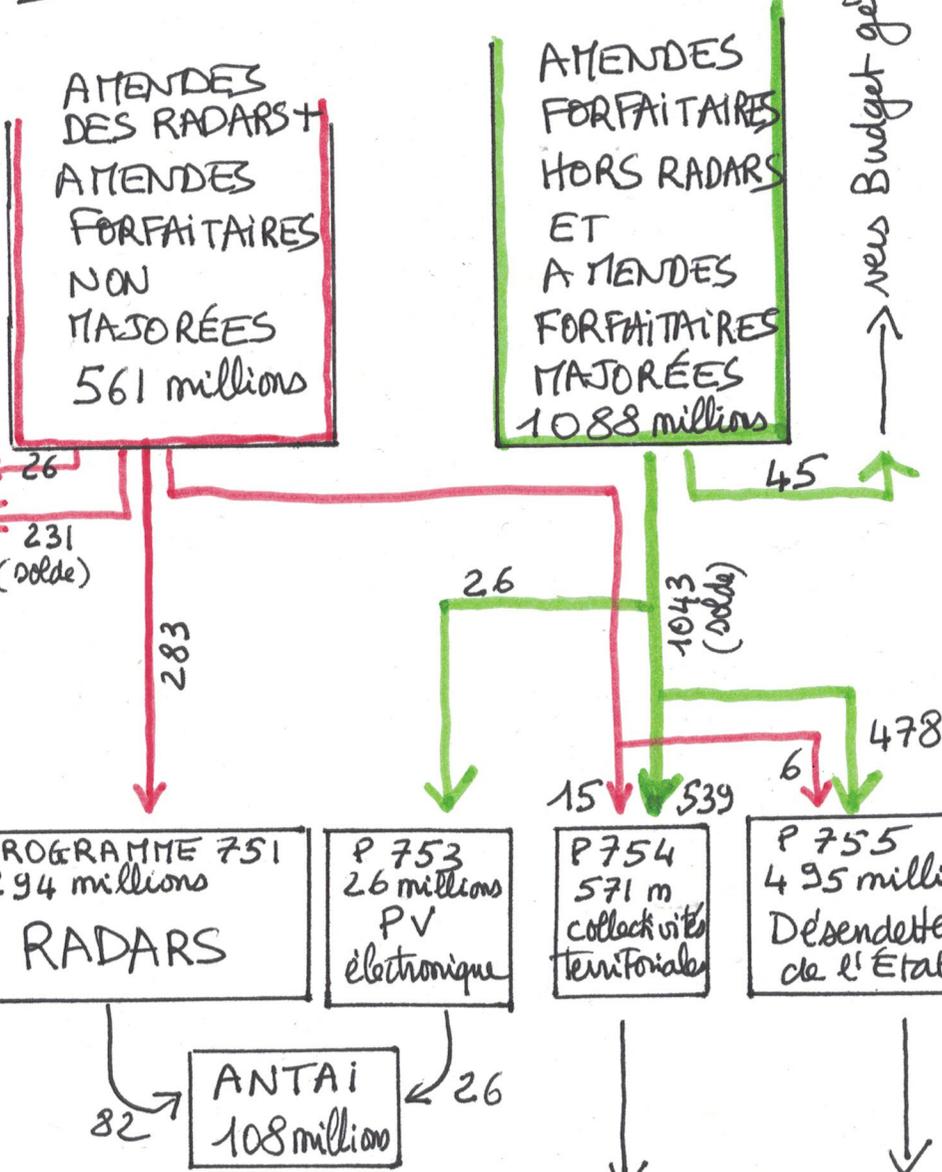
DÉTAIL du COMPTE PENSIONS

FMESPP = Fonds de modernisation des établissements de santé publics et privés

AFTIF
 Agence de financement des infrastructures de transport de France.
 (recettes totales = 2,3 Mds €)

SCHEMA SIMPLIFIE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE
Contrôle de la circulation et du stationnement routier (2019)

FMESPP
 AFTIF



Recettes = 1,387 Mds € (réalisés)

Dépenses

4 PROGRAMME

le compte RADARS

- achat, déplacement et entretien des radars (178)
- ANTAi (82 millions)
- Fichier national du permis de conduire (32)
- soutien (16 millions)

ANTAi = Agence nationale de traitement automatisé des infractions.

FINANCES LOCALES

DETTE de l'ÉTAT

pour financer des équipements de sécurité : ralentisseurs et contrôle vitesse 😊

permet de réduire la charge des remboursements en capital